



Marie-Caroline Frochot  
Corporate  
Partner  
+44 20 7074 8245  
mc.frochot@lewissilkin.com

### **Diplômes et qualifications**

Maîtrise en droit (Université de Paris II) et prestation de serment comme avocat au barreau de Paris (Janvier 1981)

LLM Columbia University (USA) juin 1989

Admission comme solicitor (England & Wales) en 1991

Conseillère de la Chambre de Commerce Française en Grande Bretagne

### **Secteur d'Activité**

Après avoir exercé comme avocate à Paris pendant plusieurs années, Marie-Caroline exerce dans la City à Londres depuis septembre 1989. Elle est associée du Groupe Fusions, Acquisitions et Corporate Finance du cabinet juridique Lewis Silkin. Elle est spécialisée dans le domaine des joint-ventures, acquisitions et cessions d'entreprises pour des sociétés cotées ou non cotées.

Elle a une expérience considérable des transactions entre la France et le Royaume-Uni, ayant représenté des sociétés francophones et leurs filiales au Royaume-Uni dans des opérations de joint-ventures, prises de participation, fusions, acquisitions (souvent dans le cadre d'appel d'offres) dans des secteurs multiples mais particulièrement dans les secteurs des médias, publicité, ingénierie, nouvelles technologies, retail (y compris en ligne) et secteur de la santé depuis plus de 20 ans.

Elle dirige le French Desk de Lewis Silkin à Londres composé d'équipes dédiées aux clients francophones. A ce titre Marie-Caroline assiste également les clients français du cabinet dans d'autres domaines du droit, notamment en contentieux qui présente des différences très marquées avec le contentieux français. Elle est l'interlocutrice privilégiée des clients français dont elle représente les intérêts au sein du cabinet et surveille et contrôle le budget juridique dans tous les domaines où Lewis Silkin est appelé à intervenir pour leur compte.

### **Exemples de dossiers dans lesquels Marie-Caroline a conseillé des clients Français**

- Conseil d'un groupe d'ingénierie mondialement connu, filiale de deux géants du secteur public des transports dans le cadre d'une première acquisition en 2015 puis d'une seconde acquisition en 2016 de deux sociétés spécialisées de ce secteur
- Conseil d'un groupe français dans le domaine du recrutement dans le cadre d'une double acquisition simultanée de deux sociétés britanniques du même secteur
- Conseil d'une société leader dans le secteur du packaging pour sa seconde acquisition au Royaume Uni; Marie-Caroline avait déjà conseillé cette société française réputée dans le cadre de sa première acquisition britannique en 1999
- Conseil d'un groupe français connu dans le domaine de la sécurité informatique dans le cadre de sa première acquisition en 2015
- Conseil à un groupe français leader du secteur de la Communication & Marketing dans le cadre de son acquisition d'une société britannique du même secteur
- Conseil à une société française dans le cadre d'un projet d'acquisition d'une société d'ingénierie dans le secteur ferroviaire
- Acquisition (57m GBP) d'une chaîne de 250 magasins britanniques pour un groupe français, suivie de plusieurs autres acquisitions de groupe de magasins par lots pour le même client

- Acquisition (52m GBP) par une société française cotée d'un groupe britannique dans le secteur IT
- Prise de participation (30%), suivie d'une acquisition (28m GBP) par une société française (leader européen de l'équipement de magasin) financée par un fond français de capital risque d'une société anglaise sur appel d'offres
- Acquisitions simultanées pour un groupe français coté en bourse de deux sociétés britanniques dans le secteur des systèmes informatiques pour institutions financières (prix confidentiel > 50m GBP); nous avons conseillé ce client depuis 1998 dans le cadre trois autres acquisitions successives pour un montant total de transactions de 150m GBP)
- Acquisition pour un grand groupe français dans le domaine de la santé d'une société britannique spécialisée dans la vente de ventilateurs respiratoires (prix confidentiel)
- Acquisition (15m GBP) par une société française cotée d'un groupe britannique d'ingénierie dans le secteur de l'aérospatial
- Acquisition (12m GBP) en deux étapes (70% puis 30%) par une société française d'un groupe britannique dans le secteur du recrutement intérimaire
- Multiples restructurations de groupes à la suite d'acquisitions/cessions
- Réalisation de plusieurs acquisitions in 1999, 2002 et 2005 (27 m GBP, 2m GBP, 50m GBP) pour une société française cotée de sociétés anglaises de conseils
- Joint venture entre une société française et une équipe de management britannique et australienne avec pactes d'actionnaires, contrats de souscription, contrats d'options (put & call non croisés) et montage fiscal complexe
- Joint venture entre une société indo-anglaise et la filiale allemande d'une société française cotée comprenant de multiples cessions d'actifs et des souscriptions d'actions simultanées dans des Newcos en Allemagne, Inde, Espagne et France
- Joint-venture dans le cadre de la cession d'un port anglais à des partenaires privés/publics (SEM) français
- Joint-venture entre une société française et une société britannique dans le cadre du développement et l'exploitation d'un processus de traitement de déchets
- Joint-venture dans le domaine de la certification et de l'assurance-qualité.

### **Quelques clients du French Desk**

Air Liquide Santé International, Air Liquide Homecare, Altavia Groupe, Alma Consulting Group, AFAQ, Assystem, Castel Frères, EDHEC Business School, Havas, Lagardère Unlimited, LVL Medical, Lavorel Medicare, Mazars LLP, groupe Proman, Publicis, Raja, Groupe Scutum, Sopra Group et toutes ses filiales britanniques, Synergie Group, Synthésio, Systra (JV de la RATP et la SNCF).

### **Publications**

La négociation d'une acquisition en droit anglais; principes généraux du droit anglais des sociétés; Après le Closing: contrôle et obligations post-acquisition dans les transactions franco-britanniques; Risques attachés aux baux commerciaux dans les acquisitions en Angleterre; Risques attachés aux fonds de pension dans les acquisitions en Angleterre; Obligations et responsabilité des dirigeants de sociétés britanniques.

Marie-Caroline organise régulièrement en France, en collaboration avec le cabinet comptable **MAZARS** et le cabinet de conseil en M&A **FRENGER INTERNATIONAL**, un **séminaire** traitant **de tous les aspects des acquisitions au Royaume Uni** destinés à **des sociétés françaises ayant des projets éventuels d'acquisition**. Ce séminaire peut dans certains cas se tenir en privé pour les équipes juridiques et M&A d'une société/fonds ayant des projets sérieux au Royaume Uni.